

La dépense par élève ou étudiant pour un parcours dans l'enseignement scolaire ou supérieur en France et dans l'OCDE

■ En 2010, le coût théorique du parcours d'un élève entre le début de sa scolarité obligatoire et la fin de ses études secondaires en France est dans la moyenne de l'OCDE. Ce coût théorique est inégalement réparti entre le primaire et le secondaire. Il dépend d'une part du coût annuel par élève dans chaque cycle et d'autre part de la durée théorique de scolarité dans le primaire et le secondaire. En France, le coût annuel d'un élève du primaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, alors qu'il est supérieur pour un élève du secondaire. La scolarité primaire y est plus courte que dans la plupart des pays (5 ans au lieu de 6) tandis que la scolarité secondaire est plus longue (7 ans au lieu de 6). La France dépense donc moins que la moyenne de l'OCDE pour le parcours d'un élève dans le primaire, et plus pour un élève pendant la durée des études secondaires. Dans l'enseignement supérieur, la durée moyenne d'études en France est très légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE et la dépense pour un parcours moyen y est un peu plus importante.

Au niveau national, l'État participe à hauteur de 64 % à la dépense moyenne quand les administrations territoriales en financent près de 26 %. Pour la moyenne de l'OCDE, ce sont les administrations territoriales qui contribuent pour la plus grande partie à la dépense moyenne (52 %), l'État central n'en finançant que 33 %.

MARGUERITE RUDOLF, DEPP A3

■ En 2010, la dépense annuelle pour un élève ou un étudiant en France s'élève à 10 180 \$PPA, au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (9 310 \$PPA). Les disparités entre pays sont importantes : la dépense annuelle par élève ou étudiant aux États-Unis (15 170 \$PPA) est ainsi presque deux fois plus élevée qu'en Corée du Sud (8 200 \$PPA). La France se positionne différemment selon le niveau d'enseignement. Elle est en dessous de la moyenne pour l'enseignement primaire¹ (avec une dépense annuelle moyenne de 6 620 \$PPA contre 7 970 \$PPA pour l'OCDE) mais au-dessus pour le secondaire (10 880 \$PPA contre 9 010 \$PPA pour l'OCDE). Dans l'enseignement supérieur, la France est au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (15 070 \$PPA contre 13 530 \$PPA).

Par ailleurs, les durées théoriques respectives des cycles primaire et secondaire dépendent des choix des pays sur l'organisation des étapes de la formation. La durée de l'ensemble primaire et secondaire correspond le plus souvent à la scolarité obligatoire : elle varie de 11 ans pour les Pays-Bas à 13,5 ans pour l'Irlande. En France, ce parcours est de 12 ans, soit légèrement moins que pour la moyenne des pays de l'OCDE (12,4 ans). Pour la majorité des pays sélectionnés, la durée du parcours des études est répartie de manière équivalente entre le primaire et le secondaire (environ 6 ans pour chaque cycle d'enseignement). L'Italie et la France font

1. Le primaire est défini selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de 1997 ; il correspond au cycle élémentaire en France.



Directrice de la publication :
Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction :
Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation
et de l'édition
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

exception avec des études primaires plus courtes que la scolarité secondaire (5 et 8 ans en Italie, 5 et 7 ans en France). En tenant compte des coûts par élève et de la durée de chaque cycle, on peut calculer pour chaque pays le coût moyen d'une scolarité théorique dans chaque cycle de formation. Un parcours du primaire au secondaire en 2010 coûte 106 320 \$PPA pour la moyenne des pays de l'OCDE. La Norvège se détache nettement des autres pays par son niveau élevé de dépense cumulée (168 130 \$PPA), suivie du Danemark (147 600 \$PPA) et des États-Unis (142 050 \$PPA) (FIGURE 1). La France (109 330 \$PPA) se situe dans une zone proche de la moyenne de l'OCDE, aux côtés des Pays-Bas et du Japon. En fin de classement, on trouve la Corée du Sud (87 990 \$PPA) qui dépense environ moitié moins que la Norvège.

La France dépense moins que la moyenne pour un parcours d'études primaires...

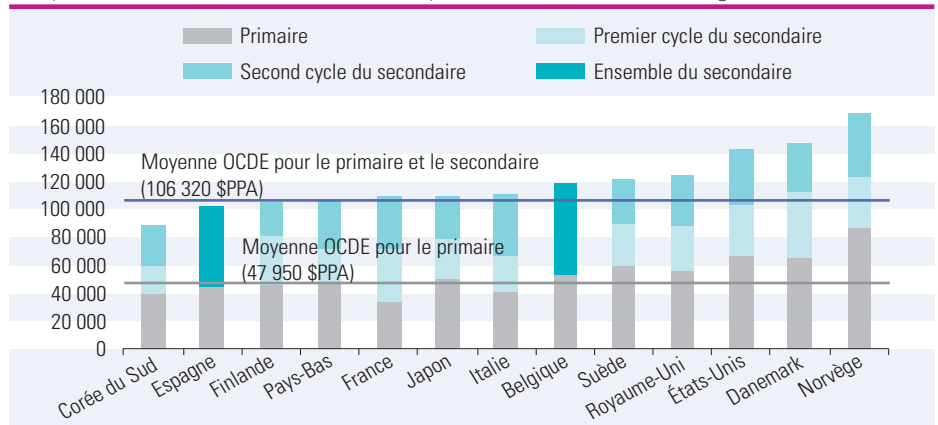
Les dépenses cumulées sur la durée des études d'un élève de primaire s'échelonnent en 2010 de 85 780 \$PPA pour la Norvège à 33 110 \$PPA pour la France, et s'établissent à 47 950 \$PPA pour l'ensemble des pays de l'OCDE. L'écart entre les pays représentés est beaucoup plus important que pour un élève du secondaire (rapport de 2,6 contre 1,7). La Norvège se distingue en tête de la distribution (+ 79 % au-dessus de la moyenne de l'OCDE), suivie des États-Unis et du Danemark (situés à environ + 40 % au-dessus de la moyenne). En fin de distribution, la France se détache nettement des autres pays considérés (- 31 % en dessous de la moyenne de l'OCDE).

... mais plus pour un parcours d'études secondaires

En moyenne pour les pays de l'OCDE, la scolarité d'un élève dans le secondaire est 26 % plus coûteuse que pour un élève du primaire. Cette différence est bien plus importante en France et en Italie que dans les autres pays considérés : la France dépense 2,3 fois plus pour une scolarité secondaire que pour une scolarité primaire, et ce rapport est

1 – Dépenses par élève pour les parcours primaire et secondaire en 2010

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement



Lecture : en 2010, la dépense cumulée de la France sur la durée des études primaires et secondaires s'élevait à 109 330 \$PPA par élève (33 110 pour le primaire, 37 600 pour le premier cycle du secondaire et 38 620 pour le second cycle du secondaire).

Remarque : les pays sont classés par ordre croissant des dépenses totales par élève cumulées sur la durée des études primaires et secondaires. Les données pour l'Allemagne ne sont pas disponibles en 2010.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2013

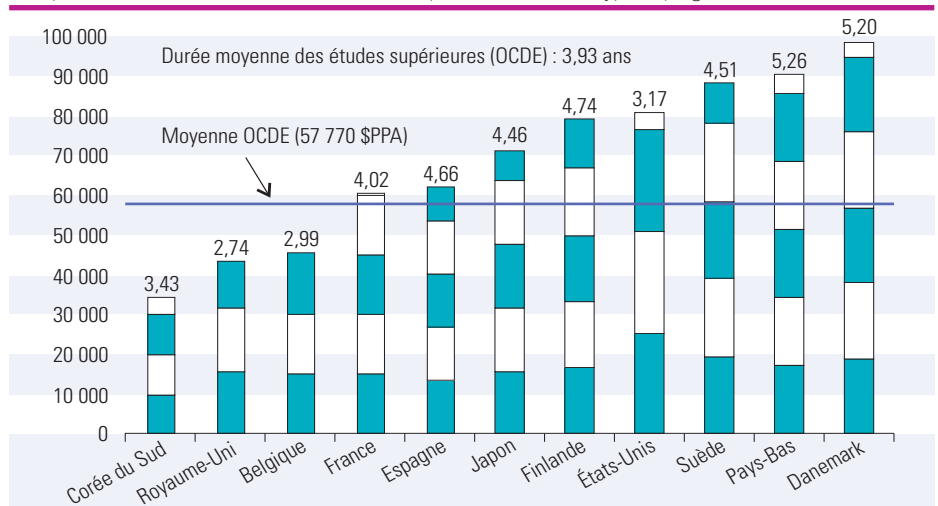
de 1,7 pour l'Italie. Cela s'explique en grande partie par le fait que dans ces pays, les études secondaires durent au moins deux ans de plus que les études primaires.

Les dépenses cumulées par élève sur la durée des études secondaires s'échelonnent en 2010 entre 82 340 \$PPA pour la Norvège et 48 390 \$PPA pour la Corée du Sud (FIGURE 1), soit un rapport de

1,7 entre ces extrémités. En moyenne, pour l'OCDE, ces dépenses s'établissent à 60 340 \$PPA. La France dépense 76 220 \$PPA pour le parcours d'un élève dans le secondaire, soit 26 % de plus que la moyenne. Sa dépense est inférieure à celle du Danemark (81 990 \$PPA), mais supérieure à celle du Royaume-Uni (67 940 \$PPA), des Pays-Bas (59 100 \$PPA) ou de l'Espagne (57 650 \$PPA).

2 – Dépense par étudiant pour un parcours dans l'enseignement supérieur en 2010

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme



Lecture : chaque délimitation de la barre représente le montant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre total de délimitations représente la durée moyenne d'études dans le supérieur dans chaque pays. En 2010, la dépense cumulée de la France sur le parcours moyen d'un étudiant dans l'enseignement supérieur s'élève à 60 570 \$PPA (soit 15 070 \$PPA par an). La Norvège et l'Italie ne sont pas représentés sur le graphique car la durée moyenne des études supérieures n'est pas connue (cf. « Méthodologie »).

Les pays sont classés par ordre croissant de la dépense pour un parcours dans l'enseignement supérieur.

Les données pour l'Allemagne ne sont pas disponibles en 2010.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation 2013

La France rattrape la moyenne pour l'enseignement supérieur

La durée moyenne des études supérieures s'échelonne de 2,7 ans (Royaume-Uni) à 5,3 ans (Pays-Bas) et s'établit à 3,9 ans pour la moyenne des pays de l'OCDE. En France, elle est de 4 ans. Les dépenses pour le parcours d'un étudiant s'échelonnent entre 98 680 \$PPA pour le Danemark et 34 200 \$PPA pour la Corée du Sud, soit un rapport de 2,9 (FIGURE 2). En tête de classement, figurent le Danemark, la Suède et les Pays-Bas, qui dépensent plus de 88 000 \$PPA pour le parcours d'un étudiant. Avec une dépense par étudiant de 60 570 \$PPA, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (57 770 \$PPA) devant la Belgique (45 380 \$PPA), le Royaume-Uni² (43 460 \$PPA) et la Corée du Sud (34 200 \$PPA).

Pour la moyenne de l'OCDE, les administrations territoriales sont la première source de financement...

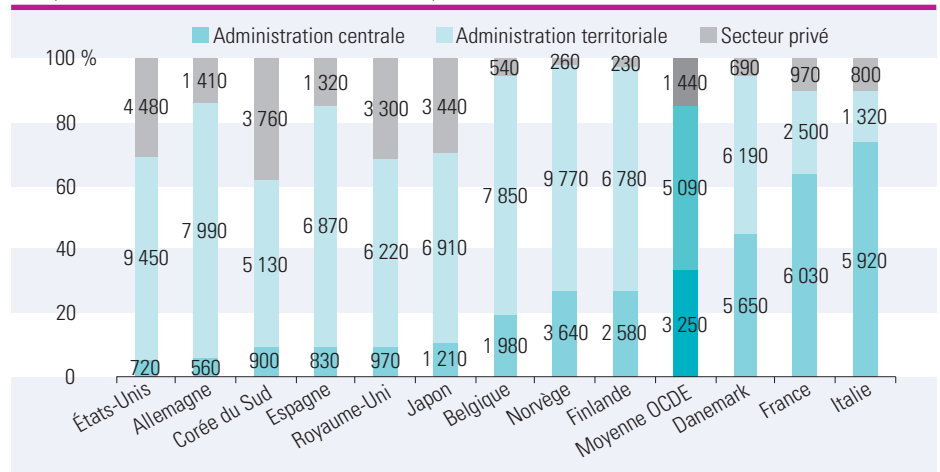
La structure de financement des dépenses d'éducation varie considérablement selon les niveaux d'études et les pays. La prise en charge par les pouvoirs publics est en général prépondérante pour les niveaux primaire et secondaire, ce qui peut se comprendre par la priorité des pays d'investir dans la scolarité obligatoire. En revanche, la part des fonds publics est moins importante dans le financement de l'enseignement préprimaire et de l'enseignement supérieur, niveaux d'études ayant connu un développement postérieur et dont l'accès est moins généralisé. Quel que soit le niveau d'études, la conjoncture économique actuelle amène les pays à vouloir maîtriser leurs dépenses publiques. On assiste ces dernières années à une hausse du recours aux fonds

2. Royaume-Uni : les données sur les durées moyennes des études supérieures en 2010 ont été actualisées et proviennent d'une enquête réalisée dans les pays de l'OCDE en 2012. L'estimation de la durée moyenne des études supérieures a été revue à la baisse par rapport à l'enquête précédente (2,7 ans contre 4,3 ans).

3. Suède : pas de données détaillées sur la provenance des fonds publics (administration centrale ou territoriale).

3 – Dépenses annuelles par élève/étudiant selon la source de financement, tous niveaux d'enseignement confondus en 2010

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB



Lecture : tous niveaux d'enseignement confondus, en France, la dépense moyenne par élève est assurée à hauteur de 6 030 \$PPA par l'État central (64 %), 2 500 \$PPA par les administrations territoriales (26 %) et 970 \$PPA (10 %) par les financeurs privés (ménages, entreprises). Les pays sont classés par ordre croissant de la participation relative de l'État central dans le financement total de la dépense moyenne par élève.

Suède : pas de données disponibles sur la provenance du financement public (administrations centrale ou territoriale).

Champ : dépenses directes des financeurs (exception faite des sources internationales) vers les établissements d'enseignement après transferts de fonds publics. Dans un souci de comparabilité des pays, ne sont pas prises en compte les dépenses en matière de biens et services des ménages effectuées en dehors des établissements d'éducation.

Source : OCDE (calculs DEPP)

privés (ménages ou entreprises). La répartition du financement public entre les différents échelons administratifs (central ou territorial) dépend surtout de l'organisation administrative des pays.

Dans les pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, 85 % de la dépense est d'origine publique (FIGURE 3). L'enseignement primaire-secondaire a la participation relative du secteur public la plus importante (92 %). La contribution des financeurs publics est moins importante pour le niveau préprimaire (82 %) et pour l'enseignement supérieur (69 %), et on y observe une très forte disparité selon les pays. Ainsi, l'intervalle entre les parts minimale et maximale financées par le secteur public s'établit à 51 points pour l'enseignement préprimaire, et à 71 points pour l'enseignement supérieur (contre 37 points tous niveaux d'enseignement confondus).

Pour la moyenne des pays de l'OCDE, le financement public de la dépense d'éducation provient essentiellement des administrations territoriales (52 %), l'État central participant à hauteur de 33 %. L'investissement relatif des administrations territoriales est plus important pour un élève de préprimaire (60 %) ou de primaire-secondaire (65 %) que pour un étudiant du supérieur (15 %).

Le poids du financement de l'État central augmente avec le niveau d'études et devient la source majoritaire de financement pour l'enseignement supérieur.

Dans les pays nordiques, un financement des études quasi exclusivement public

Les pays nordiques (Norvège, Finlande, Danemark, Suède) sont caractérisés par un financement public de la dépense d'éducation beaucoup plus important que dans les autres pays (supérieur à 95 %). C'est pour l'enseignement primaire-secondaire et pour l'enseignement supérieur que le poids du financeur public est le plus élevé. Pour l'enseignement préprimaire, il reste très majoritaire avec une participation du secteur privé toutefois plus importante que pour les autres niveaux d'études (entre 9 et 15 %). La provenance des fonds publics varie selon le niveau d'études³ : les administrations territoriales sont le premier financeur pour l'enseignement préprimaire (entre 84 et 88 %) et pour l'enseignement primaire-secondaire (entre 61 et 93 %) tandis que l'État central est le principal financeur de l'enseignement supérieur (entre 76 et 96 %).

En Allemagne, en Espagne et en Belgique, un financement des études principalement local

Dans les pays fédéraux européens (Allemagne, Espagne, Belgique), entre 85 et 95 % de la dépense d'éducation est d'origine publique. Le secteur privé représente une part importante du financement de l'enseignement préprimaire en Espagne (27 %) et en Allemagne (24 %). En outre, l'Allemagne a un taux de financement privé plus important que la moyenne pour les études primaires-secondaires (11 % contre 8 %)⁴. Quel que soit le niveau d'enseignement, le financement public est très décentralisé : les administrations territoriales constituent la principale source de financement (entre 76 et 80 %), et le poids de l'État central est en dessous de la moyenne.

En France, en Italie et aux Pays-Bas, l'État central assure la majorité du financement

En France⁵, en Italie et aux Pays-Bas, entre 83 et 90 % de la dépense d'éducation est d'origine publique. Quel que

soit le niveau d'enseignement, le financement public provient majoritairement de l'État central (entre 50 et 75 % pour le préprimaire, entre 63 et 82 % pour le primaire-secondaire, entre 57 et 72 % pour l'enseignement supérieur). On note une participation importante du secteur privé dans le financement de l'enseignement supérieur en Italie (32 %) ; et dans le financement des études primaires-secondaires aux Pays-Bas (13 %)⁴. La France se distingue des Pays-Bas et de l'Italie par une participation plus importante des administrations territoriales dans le financement de la dépense d'éducation pour les niveaux préprimaire et primaire-secondaire.

Dans les pays anglo-saxons et asiatiques, une source de financement privée importante

Le Japon, le Royaume-Uni, la Corée du Sud, et les États-Unis sont les pays pour lesquels le financement public est le moins important (entre 62 et 70 % de la dépense d'éducation). Le secteur privé y constitue la principale source de financement des études supérieures (plus de

63 %) ; la part du privé est également importante dans le financement du préprimaire en Corée du Sud et au Japon (entre 48 et 55 %), et dans le financement des études primaires-secondaires en Corée du Sud et au Royaume-Uni (autour de 20 %). Dans ces pays anglo-saxons et asiatiques, la provenance des fonds publics varie selon le niveau d'études. Pour le préprimaire et le primaire-secondaire, le financement public provient essentiellement des administrations territoriales (entre 43 et 92 %). Pour l'enseignement supérieur, c'est l'État central qui constitue la première source de financement public (entre 25 et 31 %), sauf pour les États-Unis, où les administrations territoriales continuent de jouer un rôle important (25 %). ■

en savoir plus

- *Regards sur l'éducation 2013*, OCDE, juin 2013.
- « La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE », *Note d'Information 12.29*, MEN-DEPP, décembre 2012.
- Comparaison entre pays des coûts de l'éducation : des sources de financement aux dépenses », *Méthodes internationales pour comparer l'éducation et l'équité, Education & formations n° 80*, MEN-DEPP, décembre 2011.
- Base de données OCDE : <http://stats.oecd.org>

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCES, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

Comparaisons internationales

Les données se rapportent à l'année civile 2010 et proviennent des bases de données de l'OCDE publiées dans *Regards sur l'éducation 2013*.

Ces statistiques s'appuient sur une nomenclature commune des niveaux d'enseignement : la CITE (Classification Internationale Type de l'Éducation). La CITE permet d'établir des statistiques de l'éducation comparables à l'échelle internationale.

La nomenclature utilisée ici est la CITE 1997, une nouvelle classification (CITE 2011) sera utilisée pour l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation*.

La dépense d'éducation considérée

Il s'agit des dépenses des producteurs d'éducation pour les services éducatifs, les services auxiliaires et la recherche et le développement. Le financement de ces dépenses provient de l'administration centrale, des administrations territoriales et du secteur privé (ménages et entreprises). Les fonds

internationaux sont écartés, en raison du manque de données disponibles pour un grand nombre de pays. Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants en dehors des établissements d'enseignement (pour le logement par exemple), sont exclues afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays. On s'intéresse à la provenance finale des fonds ; par exemple, les bourses versées par l'État seront comptabilisées dans les dépenses des ménages si elles servent à financer les activités des établissements d'enseignement (droits d'inscription, frais de restauration...).

La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur

La dépense par élève pour un parcours scolaire ou dans l'enseignement supérieur est calculée comme suit : les dépenses annuelles (2010) des établissements d'enseignement de ce niveau sont divisées par les effectifs correspondants en équivalent temps plein, le tout multiplié par la durée d'études.

Selon les niveaux d'enseignement, la durée d'études considérée par l'OCDE n'est pas la

même : il s'agit d'une durée d'études théorique pour les études primaires et secondaires, d'une durée d'études moyenne pour les études supérieures.

En Norvège et en Italie, les informations sur la durée moyenne des études supérieures ne sont pas disponibles.

Unité monétaire

Les dépenses sont exprimées en équivalents dollars US (USD). Les dépenses exprimées en devises nationales sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains (\$PPA).

Moyenne OCDE

Moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Elle correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux. Il convient de souligner que le manque de données pour certains pays peut biaiser considérablement la moyenne de l'OCDE pour les indicateurs concernés. ■